37e Année — N° 13083 QUATRIÈME ÉDITION Mardi 13 Janvier 1920

Le Matin

SOUS LA FAUSSE POISSONNIÈRE, PARIS (IXe) — ADRESSE TÉLÉG. : MATINPARIS — TÉL. : OUT. 103-04, 05-06, 09-06, 15-60

LA TEMPÉRATURE

« ... C'est le printemps : très doux, humide. Rafales. Vents S.-O. forts. » Paris, 7 h. 766-767.

Les dépressions de l'Atlantique vont se succéder, mais plus lointaines. Hausse barométrique France et Iles-Britanniques. Le temps, à rafales, s'améliore, mais crie prochaine de la Seine.

LES PRIX

AUX HALLES. — Il est arrivé encore beaucoup de viande.

Hausse 0,50 (1re qual.) — Baisse 0,90 (qual. sec.) — Baisse 0,50 (aloyau et train)

AU MARCHÉ DE LA VILLETTE. Baisse sensible bœuf. 0 40 à 0 70 ; veau, 0 90 à 0 40 ; moutons, 0 50 ; Porc en hausse.

LES GRANDS JOURS DE FIUME

Ce qu'une délégation française a pu observer pendant un séjour de trois semaines au quartier général du poète

M. Trumbitch a continué hier matin, devant les premiers ministres alliés, l'exposé de la question, adriatique du point de vue yougo-slave. Après son départ, la délibération a repris.

On s'achemine vers une solution qui donnera une satisfaction partielle à l'Italie et une satisfaction très mitigée aux Yougo-Slaves. Elle sera soumise au président Wilson qui voudra savoir évidemment si les Yougo-Slaves se résignent ou protestent.

Des comités français ont envoyé à Fiume une délégation ayant mission de porter à Gabriele d'Annunzio une déclaration de sympathie à l'Italie et à la ville qu'elle revendique, et chargée d'exprimer un vœu pour cette brûlante question chère à nos amis italiens.

Cette délégation a passé trois semaines là-bas, admirablement accueillie, mise à même de tout voir.

Nous avons demandé à son chef, M. Philippe Millet, député de Chambéry, de nous donner ses impressions.

Les voici, d'après les notes qu'il a prises au jour le jour pendant son séjour à Fiume.

L'accueil particulièrement chaleureux dont nous a réservé Gabriele d'Annunzio, à nos amis et à moi, la situation qui nous a été faite à Fiume par nous, non pour nous personnellement soient, mais pour notre pays, dans l'Italie qu'avec toute raison, par ces temps, le peuple présent au milieu d'eux cette situation dont nous a vernissons ses. Tument d'assister en spectateurs émus à des événements très caractéristiques, mais encore de sentir la profondeur du sentiment qui les fit naître.

Depuis quelques jours, les négociations engagées entre le commandant d'Annunzio et le gouvernement italien semblaient être entrées dans une phase décisive. Leur caractère aigu se précisa d'autant plus qu'il est indiqué par l'état critique de la situation internationale, le désir très vif et légitime qu'a M. Nitti d'arriver à la Conférence définitivement fixée, sans toute complication intérieure. Les négociations pour obtenir la conclusion d'un accord avec d'Annunzio se montrèrent donc pressantes, tenaces et de plus en plus pressantes. A deux reprises, entre le 10 et le 12 décembre, nous avons été en droit de penser que ce règlement allait être définitif : deux fois, des demandes de concessions et de garanties nouvelles ont de part et d'autre, avec quelque maladresse, empêché cette conclusion. Le dimanche 14, elle paraissait de nouveau inévitable.

Dans la matinée, les conférences se sont succédé au commandant : au premier étage, à la marine, chez Host-Venturi, aux affaires étrangères, chez Giurati, au second étage ; à l'entresol, chez le capitaine Belleni, chef du service spécial qui, seconde, aide les secrétaires particuliers, les cabinets et les antichambres, où se nouent et se dénouent les intrigues intérieures, les tractations, les conseils de prudence.

Vers une heure, comme ici, tous nous vous réunis dans le « salone », le grand hall du palais, le commandant descend, souriant et galamment empressé auprès de ses deux invitées du jour, une aimable conférencière belge et une jeune femme ordinaire de Zara, fort jolie et plus qu'ardemment nationaliste.

Mais ces ne l'empêche point de se montrer envers nous aussi prévenant, aussi affable que de coutume. Nous serrons la main, trouvant pour chacun le mot à dire. Il a pour moi, celui-ci, en penchant légèrement la tête à droite, suivant sa coutume et faisant saillir son médaillon de son orbite gauche, à sa boucle de ceinture :

— Mon vous savez, n'est-ce pas, je crois, que c'est pour aujourd'hui : nous allons en parler d'ailleurs.

Et nous passons dans la salle à manger, entre les portes ouvertes à deux battants et la haie des officiers assemblés.

Ma place à table est généralement à sa droite, même lors de la présence de personnages importants : c'est une attention destinée à la France et qui, pour cela, me touche infiniment.

A côté de Rizzo, mon ami Marcel Pichon ; entre Rizzo et Giurati, mon ami et collaborateur Vincenzini. Je me trouve juste d'un siège du commandant, par Mme Ruelle ; l'assistance est brillante et plus nombreuse que de coutume.

La conversation est aujourd'hui générale, italienne ou française. A la fin du déjeuner, durant lequel Mme Ruelle s'est attachée à donner un commandant, ce qui n'est point sans charme, quelques conseils, le commandant se lève, c'est l'heure du toast. A Fiume, il consulte souvent des aperçus, on a des discours politiques parfois nourris de nouvelles, l'avoue que je crains un peu cet instant, car je sais que la veille, des journaux français ont été mis sous les yeux du commandant qui a pu lire des phrases comme celle-ci : D'Annunzio n'est plus prophète ni d'Annunzio hué par la foule ». On devine l'effet de ces contre-vérités sur lui.

J'ai tort. D'Annunzio prononce en l'honneur de la Belgique une des plus admirables, des plus éloquentes, des plus poignantes allocutions que j'ai jamais entendues.

C'est l'homme politique, non le poète qui parle, mais le plus prestigieux du poète, des quelques-uns qui ont l'époux du politique. Le mélange apparaît souvent chez d'Annunzio à Fiume ; sur la conception précise et nette, sur les lignes ardues et sèches de la diplomatie, dont il sait les rouages et les maniements, infiniment mieux que ne se l'imaginent bénévolement les divinités de l'Olympe international, il jette sans effort les couleurs qui parlent aux yeux, les nuances à Pesprit, et la flamme aux cœurs.

Pas un mot n'est prononcé contre la France, pas un mot même contre M. Clemenceau...

D'ternine suivant la coutume fumaille, celle de ses escadrilles, renouvelée de la Lafayette, par la triple exclamation autre du cri sonore : « Elà, Elà, Elà, Alala » répris en chœur. Puis, s'étant assis pour marquer un temps, il se relève et se tournant vers nous son verre à la main : « Maintenant, pour la France, amie ! » et de nouveau, la plaineur s'élève...

(*A suivre.*)

La Ligue des nations va naître

Le conseil exécutif de la Ligue des nations se réunira pour la première fois le 16 janvier, au ministère des affaires étrangères.

C'est le président Wilson qui, avisé officiellement de la mise en vigueur du traité, convoquera le conseil.

Quelque nouveaux que soient les délégués, mais le président Wilson a tenu à user en son nom personnel de la prérogative qui lui est conférée par le traité de Versailles. Il convoquera tous les délégués par câblogrammes.

Ces délégués sont : MM. Bourgeois (France), lord Curzon (Grande-Bretagne), Scialoja (Italie), Hymans (Belgique), Quinones de Leon (Espagne), Venizelos (Grèce), Yoonie Chinda (Japon), Costa (Portugal), et le Brésilien dont son ambassadeur à Paris.

Dans les commissions d'exécution du traité

Le poste très important de président de la commission des réparations n'est pas encore officiellement pourvu de titulaire. Ce poste qui, aux termes du traité, doit être confié à un Français, avait été offert à M. Loucheur, qui n'a pas jugé devoir l'accepter. Des démarches ont été faites ensuite dans le même sens auprès de M. Jonnart qui n'a pas encore donné de réponse. On espère néanmoins dans les milieux gouvernementaux que M. Jonnart fera consentir bientôt son acceptation.

Quant au poste de président de la commission du Rhin, il a été offert à M. Clemenceau. Il semble que celui-ci, sans doute officiele aujourd'hui ou demain.

1914-1920

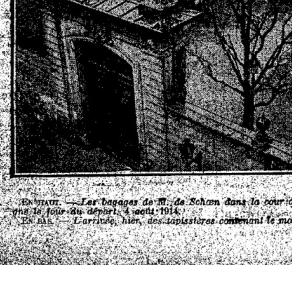

Au verso. — Les bagages de M. de Schoen dans la cour de l'ambassade d'Allemagne, la veille du départ, 4 août 1914.

En bas. — L'arrivée, hier, des tapissiers commencé le mobilier de M. von Lersner.

Phot. Meurisse

A LA HAYE
on s'attend à recevoir la demande d'extradition du kaiser

Il est possible qu'on lui fasse comprendre qu'il ferait mieux de quitter spontanément la Hollande

La liste des Allemands coupables de crimes de droit commun comprend plus de 500 noms, kronprinz en tête

La demande à la Hollande relative à l'extradition du kaiser est imminente. Le cabinet de la Haye n'y croyait guère ; mais à n'en doute plus désormais.

D'après les nouvelles de la Haye, un mouvement se manifeste contre l'ex-souverain. Il n'est pas impossible que le gouvernement des Pays-Bas lui fasse comprendre, en termes non équivoques, que la plus élémentaire délicatesse lui commande de quitter spontanément l'hospitalité. Ce serait pour les ministres de la reine Wilhelmine le moyen de sortir d'un cruel embarras.

Quant au kronprinz, qui, lui, est réclamé pour crime de droit commun, il peut aisément s'évader. Une embarcation et un avion pourraient facilement lui en donner les moyens.

La liste des coupables de droit commun sera remise dans la quinzaine au gouvernement allemand. Elle comprend les noms de plus de cinq cents personnes qui devront être remises aux autorités militaires des alliés dans les provinces rhénanes.

LE MAINTIEN DES TURCS à Constantinople

M. Lloyd George paraît en envisager la possibilité

Si la question turque n'est pas officiellement à l'ordre du jour des premiers ministres, M. Lloyd George paraît bien décidé à la résoudre pendant son présent séjour à Paris. Il voudrait en continuer la discussion avec M. Clemenceau, même lorsque ce dernier aura quitté le gouvernement.

Le thèse du maintien des Turcs à Constantinople paraît actuellement en faveur auprès du Premier anglais, malgré ses déclarations répétées et publiques. Le gouvernement français est d'autre part en butte à une campagne active en faveur des Turcs.

Quant au cabinet ottoman, il vient de faire savoir, suivant l'exemple sensiblement des prédécesseurs dans les cas difficiles, qu'il compte prochainement procéder à une réforme judiciaire, pourvu qu'elle soit compatible « avec sa dignité et ses droits souverains ».

Le gouvernement rappelle par son ton la lettre envoyée au conseil suprême par Damad Ferid pacha, lorsqu'il vint à Paris pour représenter son pays et que les alliés le prient de reprendre au plutôt le chemin de Constantinople.

Une voix d'Amérique

Nous avons reçu le câblogramme suivant des Etats-Unis :

Harrisburg (Pensylvanie), 10 janvier.

Pour l'amour du ciel, ne gardez pas les Turcs en Europe.

James-Henry DARLINGTON,
évêque de Harrisburg.

[Le Rév. James-Henry Darlington, évêque épiscopalien du diocèse de Harrisburg, en Pensylvanie, s'est fait remarquer pendant la guerre par la propagande ardente qu'il a faite contre l'Allemagne et en faveur des alliés. Le gouvernement français, en récompense de ses services, l'a nommé officier de la Légion d'honneur au moment où il était ensuite dans le même sang auprès de M. Jonnart qui n'a pas encore donné de réponse. On espère néanmoins dans les milieux gouvernementaux que M. Jonnart fera consentir bientôt son acceptation.

Quant au poste de président de la commission du Rhin, il a été offert à M. Clemenceau. Il semble que celui-ci, sans doute officiele aujourd'hui ou demain.

Y a-t-il deux textes du traité de paix ?

Nous recevons — au sujet des différences de texte que nous avons relevées entre l'article X français et l'article X anglais du covenant — l'intéressante lettre que voici :

Mon cher rédacteur en chef,

La question du « texte original » est susceptible de deux interprétations distinctes. Original peut, en effet, avoir le même sens que authentique, ou bien aussi désigner simplement le texte qui a été établi le premier.

Or, voici l'interprétation qui m'en a été donnée déjà au 'sous-de table' : « Le traité de paix est le premier instrument diplomatique établi en deux textes authentiques : il en est de même des modifications, que l'on trouvera entre ces deux textes des divergences, ou des contradictions. Déjà maintenant, on connaît quelques divergences, heureusement sans grande portée. »

L'existence de ces divergences (nous tenons d'un rédacteur de table) « montre tout le danger de l'établissement de deux textes authentiques, et toute la raison qu'eurent les diplomates, pendant l'année 1919, d'établir un texte, et des traductions, le premier texte étant le seul authentique, et d'ailleurs, le seul, croit-on, en français ».

G.

Il est certain que si, comme par le passé, on s'était contenté d'un texte, on n'eut pas bien des erreurs et des complications futures...

Une conférence arrête les mesures d'ordre en vue du Congrès de Versailles

Une conférence a eu lieu hier après-midi, à la préfecture de Versailles, sous la présidence de M. Chalsil, préfet de Versailles, pour organiser le service d'ordre du congrès du 17 janvier et pour décider des mesures d'ordre et de sécurité à prendre à cette occasion.

Le général Partange, commandant le département de Seine-et-Oise, les commandants militaires du Palais-Bourbon et du Sénat ; M. Launby, secrétaire général de la questura de la Chambre des députés ; des officiers représentant le gouvernement militaire de Paris ; M. Labussière, directeur de la Sûreté générale ; le colonel commandant la légion de gendarmerie ; M. Perrad, conservateur du château ; M. Chassemichère, architecte du palais ; le directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Etat, et M. Saint, maire de Versailles, assistaient à cette réunion.

CHASSÉ PAR LA TEMPÊTE

LE PAQUEBOT "AFRIQUE" se brise sur des rochers et coule au large de l'île d'Oléron

PRÈS DE 500 PERSONNES ÉTAIENT A BORD

Deux embarcations ont déjà été recueillies On recherche les autres

Carte panoramique de la région où s'est perdu le transatlantique Afrique. *Les petites croix indiquent, les endroits où ont été recueillies les embarcations.*

La nouvelle est parvenue, hier matin, à Paris que le paquebot *Afrique*, de la compagnie des Chargeurs-Réunis, avait sombré la nuit précédente, au large de l'île d'Oléron, sur le récif sous-marin connu sous le nom de « plateau de Rochebonne ».

Le paquebot *Afrique*, qui était commandé par le capitaine Le Du, avait quitté Bordeaux-ville vendredi soir, à 19 heures, se rendant à Dakar avec 465 passagers dont de nombreux fonctionnaires coloniaux rejoignant leur poste et 192 tirailleurs sénégalais. L'équipage comprenait une centaine de personnes.

Après une escale à Pauillac, le navire, à l'embouchure de la Gironde, s'était vu obligé, tant sévissait la tempête, d'attendre quelques heures avant de pendre le large.

Mais la mer était toujours excessivement grosse. Le vent sud-ouest prenait par le travers le paquebot qui, ainsi, fatiguait considérablement.

Dimanche matin, vers six heures, alors que l'*Afrique* était à 60 milles environ au large du phare de la Coubre, un radiotélégramme fut lancé de son bord pour signaler que le bâtiment se trouvait en détresse et que le secours de remorqueurs lui serait nécessaire.

Une de ses machines (l'*Afrique* est un paquebot à deux hélices) venait, sous l'action du roulis formidable, de subir une avarie grave, sous la violence des éléments déchaînés, rendait presque impossible sa manche.

Un autre paquebot de la même compagnie, le *Ceylan*, lequel avait quitté Bordeaux la veille à destination de l'Amérique du sud, se trouvait à une cinquantaine de milles de là. Touché par l'appel de détresse de l'*Afrique*, il s'en fut au secours de ce navire qu'il rejoignit dans la matinée.

Mais la mer était trop grosse pour songer à passer une remorque à l'*Afrique*. Une conversation s'engagea par T. S. F. entre les deux bords. Il fut décidé que l'*Afrique* irait faire cap vers la Pallice pour y procéder à la réparation de sa machine avariée et que le *Ceylan* l'escorterait à peu de distance.

Dans le même temps, le poste de télégraphie sans fil de Rochefort, qui avait été touché lui aussi par l'appel de l'*Afrique*, avait prévenu aussitôt le préfet maritime de ce port. L'ordre avait été donné aux deux remorqueurs de la Victoire de partir au secours du navire en détresse.

Mais l'état de la mer ne permit pas à ces deux bâtiments, malgré tous les efforts de leur commandant, de sortir du pertuis d'Antioche.

En perdition

Durant toute la journée de dimanche, l'*Afrique*, qu'escortait le *Ceylan* à un demi-mille de distance, se dirige vers la Pallice.

Mais la nuit vint, et avec elle la tempête augmenta d'intensité. Ne pouvant plus naviguer de conserve sans risquer de s'aborder, les deux capitaines décidèrent par T. S. F. de poursuivre individuellement leur route à marche ralentie et de se retrouver, le lendemain matin au jour, à proximité de la région connue des marins sous le nom de « plateau de Rochebonne ».

Le plateau de Rochebonne est un large plateau sous-marin qui termine le long banc rocheux s'étendant, à l'ouest des îles d'Oléron et de Ré, jusqu'au banc du Grouin du Cou, à la partie sud-ouest du département de la Vendée. Il est situé à 35 milles environ à l'ouest de l'île d'Oléron et à peu près à hauteur de l'embouchure de la Charente.

C'est un récif fort dangereux par gros temps. Son plus haut fond est à 4 m. 50 seulement au-dessous du niveau de la mer haute. A chacune de ses extrémités nord-est et nord-est, deux bouées, ancrées par le fond, en indiquent l'approche.

Tout à coup, au milieu de la nuit, un nouveau radiotélégramme, émanant de l'*Afrique*, parvenait au poste de réception du *Ceylan*. Il annonçait que l'*Afrique* venait de dresser par le travers du récif de Rochebonne.

Quelques instants plus tard, un autre radiotélégramme disait en substance : « Voie d'eau importante. Ne savons si pourrons tenir jusqu'au jour. »

Le *Ceylan* partit à la recherche de l'*Afrique*. Tâche périlleuse s'il en fut, car il devait dans la nuit et la tempête. La voie d'eau avait dû atteindre les dynamos du paquebot et, de fait, depuis lors, les communications étaient complètement éteintes. Les recherches du *Ceylan* restèrent vaines.

Enfin, vers trois heures du matin, l'*Afrique* ayant réussi à retrouver momentanément, pour son poste de T. S. F., une énergie d'activité suffisante, lançait un dernier appel : il exposait que tout espoir était maintenant perdu et que l'évacuation du navire, à l'aide des embarcations de sauvetage était commencée ; opération des plus difficiles, expliquait le radiotélégramme, en raison de l'inclinaison du navire.

Enfin, le *Ceylan* s'empressait de transmettre autour de lui la nouvelle, et d'appeler à l'aide de l'*Afrique*, ou tout au moins de ses passagers, les navires se trouvant dans les parages.

Il fut rejoint bientôt par un paquebot belge, l'*Auversville*, puis par le vapeur de charge *Garonne II*.

Les recherches, se poursuivirent sur la mer en furie ; le jour vint. Sur le plateau de Rochebonne, que blanchissait l'écume des houles furieusement emmêlées il ne restait, du naufrage nulle trace. L'*Afrique* avait disparu.

Le *Ceylan* et les deux bateaux accourus à son appel firent route, vent arrière, vers le nord-est : c'est-à-dire vers l'île de Ré et la côte vendéenne, dans la direction où, à coup sûr, avaient dérivé les embarcations qui portaient les passagers.

A midi, au sud-ouest du phare des Baleines, dressé à l'extrémité occidentale de l'île de Ré, le *Ceylan* aperçevait une première embarcation. Elle portait onze personnes qui furent promptes aussitôt à bord du paquebot. A 15 heures, une seconde embarcation, portant quinze personnes, était encore découverte dans les mêmes parages. Les quinze passagers purent également être pris sur le *Ceylan*. Un radiotélégramme de ce navire annonçait à ce moment qu'un peu plus loin une troisième barque chargée de passagers était en vue, que des recherches allaient continuer et que l'on espérait bien voir débouquer le soir même à la Pallice les survivants sauvés.

Dès lors, ce fut tout. Ce furent les dernières nouvelles reçues au cours de la journée d'hier.

Combien d'autres personnes ont pu être arrachées à la mort ? Y a-t-il des victimes ? Combien ? On ne sait encore...

ON DÉMENT LA PERTE DU " PRINCIPESSA-MAFALDA "

GÊNES, 12 janv. — La direction de la Navigation générale italienne a reçu une dépêche de Rio-de-Janeiro démentant le bruit de la perte du vapeur *Principessa-Mafalda*.

LE PROJET D'UN PALAIS DES EXPOSITIONS doit être mis au concours

C'est l'avis du comité d'esthétique de la Ville de Paris

Il suffisait de porter au grand jour l'étonnante combinaison de l'Etat, de la Ville de Paris qui a failli, dans l'ombre, nous doter d'un palais des expositions, sorti brusquement d'une cervelle humaine, pour qu'immédiatement cette combinaison devînt impossible.

Elle a été exécutés officiellement hier à l'Hôtel de Ville.

Le comité d'esthétique, institué par le préfet de la Seine pour être consulté sur les questions d'ordre technique, s'est réuni l'après-midi. Il groupait M. Nénot, membre de l'Institut ; M. Bouvard, directeur honoraire des services d'architecture ; M. Charles Girard et plusieurs conseillers municipaux, parmi lesquels M. Deville, M. d'Adrigné, M. de Castellane et M. Chérioux.

M. de Castellane communique une note de M. Pafu, député de Paris, faisant connaître son intention de poser une question au gouvernement sur les raisons qui l'ont incité à faire ; dresser un projet sans mise au concours et sur le choix de l'emplacement décidé pour l'édification du futur palais.

Puis, après une énergique intervention de M. A. Chérioux, le comité d'esthétique s'est prononcé pour la mise au concours du projet entre tous les artistes et architectes.

L'art en pleine lumière, disions-nous hier. Nous nous réjouissons d'avoir aidé à l'y mettre.

La Seine se gonfle à nouveau

La Seine, en décrue, était entrée hier dans la période des eaux basses, c'est-à-dire que la baisse ne devait pas suivre un mouvement descendant aussi accéléré que ces jours derniers.

Le pont de la Tournelle qui cotait, dimanche, 3 m. 40, cotait, hier, 3 m. 20.

Cette baisse avait permis au frère de la navigation de reprendre pour la traversée de Paris. Les chalands en panne, du fait de la crue, sur divers points du fleuve, étaient remorqués à destination, mais les eaux leur redevenaient hostiles.

Or, dans la soirée, une nouvelle de la préfecture nous avisait que, non seulement la décrue avait cessé, mais encore que la Seine remontait, et que l'on devait pour demain une recrudescence portant les eaux à 4 m. 10 au pont d'Austerlitz et à 4 m. 60 à Bercons, alors que ces cotes étaient, hier matin, de 3 m. 50 et de 4 m. 56.

On signalait également une nouvelle crue du Grand-Morin et de l'Yonne supérieure.

D'ailleurs, la navigation n'est rétablie que partiellement et les communications sont toujours impossibles par voie fluviale entre Rouen et Paris, non seulement du fait de la grève, mais par suite du récent mascaret.

AUJOURD'HUI
les Chambres reprennent leurs travaux

Le Sénat, à son tour, accueillera solennellement les représentants de l'Alsace et de la Lorraine

UNE DÉCLARATION SERA LUE PAR M. SCHEURER SÉNATEUR DU HAUT-RHIN

De plein droit, la session ordinaire des deux Chambres s'ouvre aujourd'hui, deuxième mardi de janvier. Aussi, dès hier, les couloirs du Luxembourg et du Palais-Bourbon, assez déserts depuis les fêtes du nouvel an, ont-ils repris de l'animation.

Le Sénat fera aujourd'hui sa rentrée. Dès hier, un certain nombre de nouveaux élus vinrent respirer l'atmosphère du Luxembourg. Parmi les premiers, citons MM. Etienne, Roy, Rabier, René-Besnard, Lazare Weiller, Donon, Roland, etc.

Cet après-midi, à 14 heures, le Sénat tiendra sa première séance, sous la présidence de son doyen d'âge, lequel est M. Gustave Denis, républicain de gauche, sénateur de la Mayenne, né le 20 août 1833, et réélu après une absence de seize années. Les plus jeunes membres de la haute Assemblée rempliront les fonctions de secrétaire ; ce sont : MM. Donon (Loiret) ; Paul Dupuy (Hautes-Pyrénées) ; Gilbert Dreyfus (Loir) ; René-Besnard (Indre-et-Loire) ; de Lubersac (Aisne).

Outre le Gascon d'usage de rentrée, M. Gustave Denis aura à prononcer l'éloge de M. Jean Dupuy.

Au début de la séance, une cérémonie analogue à celle qui s'est déroulée à la Chambre, aura lieu en l'honneur des quatorze nouveaux sénateurs de l'Alsace et de la Lorraine, lesquels doivent se réunir dans la matinée au Luxembourg pour s'entendre sur le texte de la déclaration qui sera lue à la tribune par M. Jules Scheurer, sénateur du Haut-Rhin, frère cadet de M. Scheurer-Kestner, qui avait été le dernier sénateur de l'Alsace après 1871.

Après la séance d'ouverture, qui sera naturellement très brève, le Sénat procédera au tirage au sort de ses bureaux et, sans délai, ceux-ci commenceront l'examen des dossiers de validation. Il s'agit, en effet, d'agir vite, la Haute-Cour devant siéger dès demain.

Il suffit d'ailleurs que la moitié plus un des nouveaux élus soient validés pour que le Sénat puisse élire son bureau définitif.

L'élection de M. Poincaré sera, dit-on, parmi celles dont l'examen sera réservé jusqu'à l'élection du nouveau président de la République.

Dès demain, le matin ou au début de l'après-midi, le Sénat procédera à l'élection de son bureau définitif. Il devra procéder également à la nomination de sa nouvelle commission d'instruction de la Cour de justice. Ce n'est qu'ensuite qu'il pourra tenir valablement l'audience privée. Celle-ci sera d'ailleurs très courte, M. Lescouvé, procureur général, devant lire lui-même les réquisitions tendant au renvoi des débats à une date ultérieure.

LA CHAMBRE ÉLIRA son bureau définitif

La séance de la Chambre, que présidera M. Jules Siegfried, doyen d'âge, sera consacrée à la constitution définitive du bureau. On ne met pas en doute que le bureau élu récemment soit renommé sans modification.

Après les quatre scrutins nécessaires pour ces élections, la question se posera de savoir à quelle date la Chambre s'ajournera après avoir élu son président du jour. A ce sujet, deux opinions sont en présence. La Chambre doit-elle siéger jeudi ou s'ajourner à mardi, après l'élection du président de la République ? Si l'ajournement à mardi était décidé, il est probable que le ministère des finances serait amené à déposer, dès aujourd'hui sur le bureau de la Chambre le projet de budget de 1920 et d'impôts nouveaux.

M. POINCARÉ, SÉNATEUR

Le président de la République a adressé aux électeurs de la Meuse la lettre suivante :

Mes chers compatriotes,

Je suis profondément ému du témoignage de fidèle affection que vous m'avez si spontanément donné.

Au terme prochain de la magistrature que m'a confiée l'Assemblée nationale, je serai fier de représenter de nouveau les patriotiques populations meusiennes, dont les unes ont été, pendant quatre ans, victimes de l'invasion, dont les autres ont eu leurs foyers détruits par les combats et qui toutes ont supporté avec le plus noble courage des sacrifices inouïs.

Je mon mieux, je travaillerai avec elles à la renaissance de notre malheureux pays. Elles peuvent compter sur mon dévouement absolu.

RAYMOND POINCARÉ.

A l'Elysée et à la présidence du conseil...

M. Georges Clemenceau, président du conseil, s'est rendu hier matin à l'Elysée où il a eu un entretien avec le président de la République.

Dans la soirée, M. Clemenceau a reçu M. Millerand, haut commissaire de la République en Alsace.

Un prochain mouvement administratif

Dans les couloirs de la Chambre il était question hier d'un important et prochain mouvement administratif de préfets qui serait soumis à la signature du ministre de l'intérieur.

M. Alibs, directeur du personnel au ministère de l'intérieur, serait nommé préfet de la Gironde en remplacement de M. Raiconi, qui donne, on le sait, sa démission pour être candidat aux élections sénatoriales dans le Gers.

M. Armand Renard, préfet intérimaire de l'Oise, retournerait dans les Alpes-Maritimes et serait remplacé par M. Arnigin, préfet de la Haute-Vienne.

M. Bonnefoy-Sibour, ancien préfet de l'Aisne, irait à Limoges.

M. Benabetti, ancien préfet d'Oran, serait placé dans la Meuse M. Ogier, qui deviendrait secrétaire général du ministère des régions libérées.

M. Raoul, ancien préfet du Rhône, préfet intérimaire de la Marne, reprendrait ses fonctions au Conseil d'Etat. Il aurait pour successeur M. Emery, préfet du Puy-de-Dôme, qui serait remplacé par M. Valotton, ancien préfet des Vosges.